2020.04.14.SOLIDAIRES.message.secr.Etat.FP.sur.1er.avril 2
2020.04.14.SOLIDAIRES.2e.lettre.ouverte.Ministre.Covid-19 5
2020.03.18.SOLIDAIRES.Lettre.ouverte.Ministre.DG.Covid-19 8

Solidaires DOUANES

Coronavirus

Point d'information du 1er avril sur la note DGAFP droit retrait

Missions, Conditions de travail | ***Communiqué***

Message à l'attention d'Olivier DUSSOPT Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique

O. Dussopt est fort chagriné de l'un de nos comptes rendus (expression en date du 1er avril).
Ce dernier fait référence, au sujet de la note de la Direction générale de l'administration et de la Fonction publique (DGAFP) détaillant les sanctions possibles contre les agents, aux exécutions de 1917, sur un ton décalé.

Tout d'abord, on va observer que sa lecture fut peut-être un peu rapide.
Il y a un renvoi à la fin de la phrase, avec une note de bas de page indiquant qu'on était à une date un peu particulière (le 1er avril …). On est clairement là dans un registre ironique ou moqueur. Si cette tonalité est interdite dans les tracts, il faudra se poser des questions quant à l'action syndicale…

Toutefois, O. Dussopt est tout à fait en droit d'estimer que c'est odieusement déplacé. De même, il peut considérer que c'est profondément injuste par rapport à son action ministérielle.
On peut le rassurer sur un point : il n'est nullement question de le ravaler au rang d'un Nivelle ou d'un Pétain. Il n'est pas dans nos intentions de commettre cet outrage au sens de la mesure et à la vérité des faits, y compris par respect pour ceux qui se sont retrouvés face au peloton d'exécution en 1917.
L'utilisation d'une image forte sert à pointer quelque chose que nous considérons comme une atteinte à ce / ceux (et celles) que nous défendons. S'il s'est senti personnellement et humainement blessé, on veut même bien s'en excuser, car ce n'est pas le but de la manœuvre. On ne doute pas que, de part et d'autre, tout le monde est suffisamment intelligent pour le comprendre.

En échange de « bon procédé », si on peut dire, et même si la demande n'a aucune chance d'aboutir, la fameuse note de la DGAFP pourrait être retirée. Ce serait une forme d'apaisement répondant à l'apaisement. En effet, cette note a, à notre sens, deux caractéristiques majeures :

- Elle n'apporte strictement rien (c'est un exposé du catalogue des sanctions). Les agents les connaissent (et les organisations syndicales aussi). À quoi bon agiter un épouvantail, surtout dans un tel contexte ?
- Elle est extrêmement mal perçue par ceux qui l'ont lue. Pour l'ensemble des agents, et notamment ceux qui sont en présentiel, la chose peut là aussi être considérée comme blessante. Rappelons que le risque est la maladie, la souffrance, un long séjour en réanimation et peut-être, au bout de la route, la mort. Ceci est vrai pour l'agent, mais c'est peut-être aussi ce qu'il « offrira » à son entourage familial. Pour les soignants spécifiquement, qui ont dans leur quotidien terrible, la chance de ne pas avoir le temps de lire cela, le message est rien moins que choquant, voire indécent. Prodigieusement inadapté en tout état de cause.

Donc, si on veut bien « rengainer » la référence à l'année 1917, sur la note par contre, on persiste et on signe : elle est et demeure mal venue.
Dans une période où il faut fédérer, mettre de la bienveillance et comprendre tout ce qu'une telle crise peut porter d'angoissant en elle, ce n'est vraiment pas de menace et de dispositif de sanction éventuelle dont les agents ont besoin. Ces derniers le ressentent comme une insulte et quelque part un déni de ce qu'ils font et de ce qu'ils sont.

Espérant avoir été entendu sur l'ensemble de ce message.

Paris, le 14 avril 2020

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50
http://solidaires-douanes.org/ SolidairesDouanes SolidR_DOUANES solidaires_douanes

Annexe : notre point d'information du 1er avril 2020
(se reporter au bas de page)

Solidaires DOUANES

Coronavirus

réunion téléphonique du 01/04/2020 avec la DG

Missions, Conditions de travail | Compte-rendu

Point d'information du 1er avril[1]

Point de situation

Collègues	Jeudi 19/03	Vendredi 20/03	Samedi 21/03	Dimanche 22/03	Lundi 23/03	Mardi 24/03	Mercredi 25/03	Jeudi 26/03	Vendredi 27/03	Lundi 30/03	Mardi 31/04	Mercredi 01/04
touchés	20	62	125	131	161	302	248	268	296	289	281	279
en quatorzaine	441	538	610	743	701	847	900	935	893	718	570	460
en présentiel	3 177	2 883	853	852	2740	2 593	2 490	2 540	2531	2590	2375	2406

La baisse (légère) du nombre de malades semble se confirmer : 279 cas dénombrés
Agents en présentiel : 2406.

L'action de la DGDDI, missions

En raison du contexte, on mettra en avant ici l'activité **dédouanement**.
La Douane a traité l'importation de 30 millions de masques (elle a d'ailleurs bloqué quelques uns qui posaient un problème de conformité – une communication sera d'ailleurs faite aux importateurs eux-aussi confrontés à l'urgence).

D'autres missions continuent vaille que vaille dans les conditions que vous pouvez imaginer.
Une petite précision s'agissant des **Recettes Interrégionales** : l'analyse de la charge de travail non « décalable » (dans le temps ou en télétravail) devrait être évaluée et les effectifs ajustés en conséquence.

Relations humaines (RH), divers

Un décret va être pris.
Il prévoit la prise en charge des frais de **déplacements** et de **restauration** spécifiques à la période sous forme de frais de missions, demande qu'avait portée la Fédération SOLIDAIRES FINANCES.

La DG va diffuser deux notes : une sur la **paie** d'avril et l'autre sur le tableau annuel de **mutation** (TAM) 2020. La DG espère pouvoir maintenir une date de mutation au 1er septembre.

S'agissant de la campagne d'**évaluation**, la DG y réfléchit, mais estime que, dans les chantiers RH, les mutations sont prioritaires. On est assez d'accord avec eux pour le coup. Toutefois, elle indique qu'il faut y réfléchir à 2 fois avant d'annuler purement et simplement l'évaluation 2020.
Pour notre part, cet exercice, dont … euh .. on ne figure pas parmi les plus grands fans, aurait quelque chose d'un peu déconnecté dans la période actuelle.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a lancé un vibrant appel à la solidarité pour les entreprises en difficulté. S'il dirigeait le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), on comprendrait mieux. En tant que ministre à Bercy, c'est un peu plus étrange… Le sort des salariés de ces entreprises et des « petits » employeurs n'est pas sans nous émouvoir bien évidemment. Mais là, sans distinguo selon la taille des entreprises, on a cru à un fake ou justement à un premier avril !
Heureusement, le bien plus doux Olivier Dussopt est venu remettre de la bienveillance là-dedans. On le voit notamment dans les productions de la **Direction générale de l'Administration et de la Fonction Publique** (DGFAP). Cette dernière semble avoir comme **urgence première le fait de bien rappeler qu'il existe tout un arsenal de sanctions** pour tous ceux qui seraient pris par le doute face au danger, ou estiment qu'ils ne sont pas suffisamment protégés. Heureusement que nous ne sommes plus en 1917 : Olivier aurait pu être tenté d'en faire fusiller quelques uns !![2]

Paris, le 1er avril 2020

1 On aimerait bien pouvoir faire une vanne (plus ou moins légère …), mais là, ça va être compliqué …
2 Bon … finalement, on n'a pas pu s'empêcher … Mais, à notre décharge, ce sont les ministres qui ont commencé !!

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50
http://solidaires-douanes.org/ SolidairesDouanes SolidR_DOUANES solidaires_douanes

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50
http://solidaires-douanes.org/ SolidairesDouanes SolidR_DOUANES solidaires_douanes

Paris, le mardi 14 avril 2020

Lettre ouverte à un ministre

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comtes publics
139 rue de Bercy
75012 Paris

Objet : épidémie de Coronavirus.

Monsieur le Ministre,

Nous sommes face à une crise dont la fin n'est pas pour demain. En ce sens, nous sommes parfaitement en phase avec les plus hauts niveaux du pouvoir exécutif, ce qui est assez rare pour être souligné ...

On pourra éventuellement se poser des questions sur l'allègement des mesures quand nous serons passés à une autre étape. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et, encore une fois, nous ne sommes pas les seuls à le dire.
En conséquence, toute tentation de pousser les structures à se remettre, même très partiellement, en mode normal serait une véritable hérésie.

Ainsi, par exemple, si on considère qu'il est intéressant dans la période d'aller constater l'importation de X kilos de contrefaçons (hors médicaments/équipement médical) ou X kilos de tabac de contrebande, c'est que manifestement on n'a rien compris à ce qui se joue.
Pour notre part, nous sommes parfaitement à l'aise, pour dire ce que vos fonctions vous interdisent peut-être : dans la période actuelle, les X kilos précités, on s'en moque éperdument ! D'ailleurs, on ne ferait pas le bonheur de la Justice avec une telle affaire actuellement. Quant au personnel pénitentiaire, il serait sûrement peu enchanté qu'on lui amène ce type de pensionnaire dans le contexte …

Si une partie des missions douanières sont vitales dans la période, d'autres doivent clairement être mises entre parenthèses et renvoyées à des temps plus « normaux ».
À défaut, cela veut dire que l'autorité politique valide le fait que l'agent puisse se mettre dans une position de danger non « nécessaire », qu'il devient un risque pour les siens et pour la collectivité qu'il a pour mission de servir. Ce serait, à l'évidence, grave. Et la responsabilité d'un ministre est ici majeure.

Bien évidemment, nous sommes conscients qu'il y a là aussi une question d'affichage. Mais ce dernier doit avoir ses limites.
De même, les administrations peuvent prévoir la mise en œuvre pratique et les déclinaisons concrètes. Mais le sens général doit être donné par le niveau politique.
Avant d'être le moteur de demain, la quête de sens doit être l'urgence d'aujourd'hui.

Et, s'agissant de ce « sens », vous n'avez pas le droit à l'erreur, face à la crise actuelle. Trop d'erreurs ont d'ailleurs été déjà commises dans l'anticipation du risque. Une fois la crise survenue, certaines paroles nous ont parues décalées, notamment quand vous avez affirmé que le confinement n'était pas ordonné.

Le discours doit maintenant être sans ambiguïté.

Les organisations syndicales et les agents seront bien sûr des observateurs attentifs des mots qui seront employés et du sens que ces derniers auront.

Espérant avoir été compris, mais aussi entendu, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

P/ SOLIDAIRES Douanes
Les co-secrétaires généraux

Philippe BOCK

Fabien MILIN

Paris, le mercredi 18 mars 2020

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comtes publics
139 rue de Bercy
75012 Paris

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale des Douanes et Droits Indirects
11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Objet : épidémie de Coronavirus – Plan de continuité de l'activité (PCA).

LETTRE OUVERTE

Monsieur le ministre, Madame la directrice générale,

La période troublée que traverse notre pays appelle notre organisation syndicale à plusieurs réflexions de fond sur le commandement et le fonctionnement de l'administration des Douanes et Droits Indirects.

Au contraire du Président de la République et du Premier ministre, qui appuient toutes leurs décisions sur les avis des experts médicaux et biologiques, nombre de hiérarques de la DGDDI semblent n'en faire qu'à leur tête en faisant fi des recommandations sanitaires et du bon sens.
Pensent-ils et pensez-vous que les agents des Douanes sont, par miracle, immunisés ou invincibles ? Pensent-ils et pensez-vous réellement que les missions de lutte contre la fraude (LCF) sont encore prioritaires ?

Dans un contexte où l'intérêt général est de protéger la santé des citoyens mais aussi d'empêcher une augmentation subite du nombre de cas, ne serait-il pas plus judicieux de préserver votre ressource en personnel valide, formé et aguerri au contrôle des personnes et des marchandises en mouvement ? Plutôt que de les jeter sur les routes, pour contrôler un flux de marchandises dont le résultat reste somme toute très aléatoire ?
Ne serait-il pas plus judicieux d'éviter d'encombrer des services de Police et de Justice qui tournent au ralenti, avec des priorités à l'opposé de celles qui sont de gérer des gardes à vue (GAV) et de faire rentrer dans les prisons déjà surpeuplées des personnes potentiellement porteuses du virus ?
Ne serait-il pas plus judicieux de conserver des forces valides pour tenir tout le temps de cette guerre dont personne ne peut augurer de la durée, et pour laquelle la première bataille ne sera certainement pas décisive ?

Quand vous aurez surexposé négligemment, sans protection, tout ou partie de nos collègues, qu'ils seront malades ou en danger de mort, qu'ils auront contaminé ici leurs enfants, là leurs épouses ou leurs compagnons, quelle part de votre responsabilité assumerez-vous ?
Celle des résultats, celle de la protection du territoire ou du consommateur ou, comme le plus souvent, aucune ? Cette « *guerre* » n'est pas un jeu, cette guerre n'est pas virtuelle, il n'y aura ni partie gratuite, ni « extra balle », toutes les vies perdues ou gâchées le seront définitivement.

Vous souhaitez agir pour le bien, alors concentrez les forces de la Douane française autour des véritables intérêts de la Nation.
Protégez vos agents, donnez-leur les moyens de se protéger, associez-les à des missions d'utilité publique, plutôt que de les envoyer au casse-pipe la fleur au pistolet mitrailleur *Heckler & Koch* (PMHK), en ne comptant que sur leur bonne volonté et leur dévouement.

Fermez les liens trans-Manche de passagers afin de stopper la circulation de « bombes à retardement sanitaires » entre la France et l'Angleterre, en application de la fermeture des frontières Schengen. Réduisez les liaisons aériennes et la circulation dans les trains.

Enfin, arrêtez d'écouter les pseudos sachants qui disent connaître, alors qu'ils n'ont jamais vu une barrière de péage autrement que lors d'un départ en vacances, et un camion ailleurs que dans une station service.
Écoutez plutôt vos agents et ceux qui savent que dans ce type de situation, c'est toujours « *le terrain qui commande.* »

P/ SOLIDAIRES Douanes
Les co-secrétaires généraux

Philippe BOCK

Fabien MILIN